19me Année - Numéro 3 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le num. L. 50 - 5 Mars 1971

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

A PROPOS D'UNE MANIFESTATION ANTIFASCISTE

Mardi 16 février, a eu lieu à Aoste une imposante manifestation antifasciste, organisée par un Comité valdôtain de défense démocratique, qui vient de se constituer à la suite des récentes violences néofascistes et au sein duquel sont représentés les partis de la Résistance, les Mouvements autonomistes, les Organisations syndicales et les Associations d'anciens maquisards.

Le long cortège, précédé de drapeaux et de pancartes, et formé d'ouvriers, de paysans accourus de plusieurs communes de la Vallée, d'étudiants et de personnes appartenant à toutes les classes sociales, partit de la Place de la Gare, parcourut l'avenue du Conseil des Commis, la rue Festaz, la rue de la Tour du Lépreux, la rue Edouard Aubert, la rue De Tillier, et s'arrêta sur la place Emile Chanoux, où prirent la parole M. Beneforti, syndicaliste, et M. Dolchi, président de l'ANPI de la Vallée d'Aoste.

Les commerçants de la Ville ont adhéré à la manifestation en fermant leurs boutiques de 10 heures à midi.

Nous ne pouvons que nous réjouir du succès de cette manifestation antifasciste - qui aurait été plus remarquable encore s'il n'avait fait un temps affreux, - mais nous voulons espérer aussi qu'on ne se contentera pas de cela.

Les antifascistes ne doivent pas seulement retrouver leur unité quand l'ennemi se découvre et recommence à frapper; ils doivent rester unis également quand celui-ci se cache et se camoufle. Ils ne doivent pas se contenter de se défendre, ils doivent atta-

(Suite page 2)

LA CUISINE DU MAITRE-QUEUX FISANOTTI

L'illustre Fisanotti, représentant du Rassemblement à la municipalité d'Aoste, n'a pas digéré l'éclatant succès remporté par l'U.V. lors de la célébration du 25me anniversaire de sa fondation. Il comptait fermement sur un échec et avait déjà préparé, sans doute, un bel article qu'il a dû jeter au panier et remplacer par un autre qui est une salade d'insanités, assaisonnée d'un peu de haine et de beaucoup de dépit.

Il y reproche aux dirigeants de l'Union d'avoir «raté» la garantie internationale (1), «cédé» les eaux (2), «poignardé» les paysans! (3).

Or, si M. Fusanotti avait un brin de mémoire et de bon sens, il comprendrait que la conduite qu'il a tenue hier, en adhérant à l'U.V. et en militant dans celle-ci, contredit les affirmations qu'il fait aujourd'hui ou viceversa.

En effet, les dirigeants qu'il attaque aujourd'hui sont les mêmes qu'il flattait hier. Idem pour leur conduite à l'égard des problèmes en question (garantie internationale, politique paysanne, problème des eaux), antérieure à l'adhésion du sieur Fisanotti à l'U.V. En outre, ce monsieur n'a pas laissé volontairement l'U.V. à cause de divergences au sujet des susdites questions, qu'il n'a jamais traitées, étant trop occupé à solliciter des suffrages pour se faire élire conseiller; il a été expulsé de l'U.V. pour son incohérence, son indiscipline et son je-m'en-foutisme.

Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il ne s'en est jamais consolé. Des mois après son expulsion, il continuait à se plaindre de cette mesure et à solliciter des appuis pour être réadmis

(Suite pag. 4)

(1) Au moment où l'U.V. luttait pour la garantie internationale, le sieur Fisanotti tétait encore sa mère et ne savait dire que «papa», «maman», «pipi», sans quoi l'histoire de la Vallée d'Aoste aurait pris un tout autre tournant: nous aurions la garantie internationale, la propriété des eaux, etc... Mais que voulez-vous, les Valdôtains n'ont pas de chance: quand le vent leur est favorable, ils n'ont pas un Fisanotti pour tenir le gouvernail; quand, par miracle et gracieuse concession du ciel, ils ont un Fisanotti, il fait calme plat.

(2) M. Fisanotti ignore ou feint d'ignorer le dernier alinéa de l'art. 7 du Statut: «La concessione (des eaux) è subordinata, in ogni caso, alla condizione che lo Stato non intenda fare oggetto le acque di un piano di interesse nazionale». - Il est donc clair que la concession des eaux à la Vallée d'Aoste pour 99 ans était déjà compromise dès 1948, et non certes par la faute des unionistes, qui luttèrent plus que quiconque pour la propriété des eaux. - Lors de la nationalisation de celles-ci, le député Caveri, par ses interventions au sein des commissions parlementaires, et le président de la Junte Marcoz, par ses recours contre la conduite du gouvernement, défendirent nos droits sur les eaux. La question fut même portée à la Cour constitutionnelle, qui, après avoir reconnu le bien fondé de nos revendications, souhaita l'intervention du Parlement pour des mesures législatives conciliant la loi de l'ENEL avec le Statut Valdôtain.

(3) Pour parler d'une chose, l'illustre Fisanotti n'a pas besoin de la connaître. - Au contraire, il en parle d'autant mieux qu'il la connaît moins. Cela lui permet d'employer des expressions sensationnelles et mélodramatiques comme «poignarder». Peut-être reproche-t-il aux unionistes d'avoir pris des mesures énergiques pour l'assainissement du bétail. Dans ce cas, il aurait dû parler de l'élimination des bêtes malades. Mais cela n'aurait pas frappé ses lecteurs, d'autant plus que la plupart de ceux-ci approuvent ces mesures. Et puis il avait dans la tête (ou dans le subconscient) le verbe «poignarder», qui lui plaisait terriblement; il fallait trouver le moyen de le placer quelque part, n'importe où, à tort et à travers. Il l'a trouvé. Bravo! pour le tour de force. Il ne lui reste plus qu'à prier M. Cossard, directeur de l'organe du Rassemblement, de bien vouloir reproduire dans son journal, en feuilletons, l'ouvrage publié par l'illustre Fisanotti (en petit nombre d'exemplaires) il y a deux ou trois ans. Il ne s'agit pas d'agriculture, question à laquelle notre héros ne connaît ni A ni B, mais d'un genre littéraire plus conforme à ses goûts et à ses capacités. Nous ne trouvons pas juste que l'illustre Fisanotti réserve ses meilleurs ouvrages à une élite de privilégiés. Ce n'est pas chic, ce n'est pas démocratique!

UNE MANIFESTATION ANTIFASCISTE

(Suite de la page 1)

quer vigoureusement l'adversaire et ne cesser de combattre qu'après l'avoir complètement désarmé.

En 1945, les partis antifascistes italiens (qui n'étaient pas tous également antifascistes ni antifascistes pour les mêmes raisons) se sont contentés d'une demi-victoire, d'un compromis qui a laissé subsister les racines du fascisme et a permis la renaissance de ce dernier.

Trop de valdôtains, hélas! suivirent alors ces partis soi-disant antifascistes et se contentèrent d'une demi victoire pour ce qui concerne l'autonomie de la Vallée d'Aoste.

Commentant les déclarations faites récemment à la télévision par des membres du Conseil de la Vallée, le «Corriere della Valle» du 11 février publiait un article intitulé: «I rappresentanti dei partiti valdostani si confessano». - Mais en réalité, ces représentants des «partis valdôtains» (la plupart ne sont que des sections des partis péninsulaires) n'ont confessé que des péchés véniels. L'erreur capitale, l'erreur première qui a engendré la plupart des autres, ils ne l'ont pas confessée du tout.

L'erreur de ces valdôtains fut de se laisser diviser par les partis soi-disant antifascistes avant d'avoir obtenu l'application intégrale du Statut, comme l'erreur de ceux-ci fut de se laisser diviser par leurs intérêts de parti avant d'avoir complètement désarmé l'ennemi commun.

Si l'on est sincèrement antifasciste, si l'on est sincèrement autonomiste et valdôtain, l'on doit commencer par deux choses: 1° - reconnaître ces erreurs; 2° - ne plus les répéter quand on prétend combattre le fascisme et travailler à l'application du Statut.

Celle-ci, en particulier, dépend avant tout de l'unité de vues et d'action du gouvernement valdôtain.

En outre, l'action de celui-ci doit être appuyée et complétée par des manifestations publiques dans le genre de celle du 16 février, vu que les innombrables tentatives faites par les différents gouvernements régionaux qui se sont succédé depuis vingt ans en Vallée d'Aoste n'ont abouti à rien.

S'il est légitime de manifester pour des revendications sociales, - s'il est légitime de manifester pour obtenir le respect et l'exécution d'un article de la Constitution de la République italienne qui interdit la reconstitution, sous quelque forme que ce soit, du parti fasciste, - il est également légitime de manifester pour obtenir le respect et l'exécution des articles de cette même Constitution qui concernent l'autonomie de la Vallée d'Aoste et la sauvegarde des minorités ethniques.

Certes, nous savons que les gens de chez nous, les paysans surtout, n'aiment guère les manifestations populaires, qui choquent leur bon sens un peu étroit, contrarient leur individualisme inné et leur rappellent même certaines cérémonies fascistes fort ridicules et passablement écoeurantes, mais quand on a tenté tous les chemins, comme cela a été fait inutilement pour l'application intégrale du Statut, il faut bien en arriver là.

D'ailleurs, les manifestations que nous proposons n'ont rien de commun avec les «adunate» fascistes de triste mémoire, sinon la forme extérieure, et encore! - Pour le reste, elles sont exactement le contraire de celles-là, qui furent et seront toujours, de par leur nature même, foncièrement réactionnaires, soporifiques, abrutissantes, anti-démocratiques, anti-libertaires, anti-autonomistes et anti-valdôtaines.

Confondre les unes avec les autres, c'est faire preuve d'une insigne mauvaise foi ou d'une déplorable immaturité politique.

Au reste, quand nous disons que les Valdôtains ont de la répugnance pour les manifestations populaires, nous exagérons quelque peu. Les imposantes manifestations de 1946 et 1947, purement valdôtaines et faites principalement par des paysans, sont la preuve du contraire. Disons donc plus exactement que les Valdôtains sont trop sérieux pour faire des manifestations à propos de tout et de rien. Mais quand elles deviennent nécessaires, quand ils sont convaincus de leur utilité et de leur nécessité, ils savent les faire aussi bien et mieux que quiconque.

C'est pourquoi nous insistons sur la possibilité, l'utilité et la nécessité d'appuyer et de compléter l'action de nos représentants par des manifestations populaires.

E. P.

Vie du Mouvement

SECTION D'ANTEY - Un groupe nombreux d'unionistes a pris part à l'assemblée générale de la section, tenue à l'Hôtel Méabé. L'ordre du jour prévoyait l'élection du nouveau Comité de direction ainsi que l'examen de la situation politique d'Antey et de la Vallée d'Aoste. Après avoir recueilli les inscriptions à l'U.V. et les abonnements au «Peuple», l'assemblée a procédé à l'élection du nouveau Comité, qui est composé comme suit:
Président: Louis Poletto;
Vice-président: Mme Luigini-Philippot;
Secrétaire: Silvio Hérin;
Conseillers: Cyrille Artaz, Alidor Bich.

M. Poletto, reconfirmé dans sa charge de président, a parlé de la situation politique d'Antey et expliqué la position de l'U.V. lors des dernières élections communales et en ce moment.

M. l'avocat Filliétroz, membre du Comité exécutif de l'U.V., a parlé de la situation politique générale et de la victoire de l'U.V. aux dernières élections communales. Il a fait remarquer également que c'est la première fois que la ville d'Aoste a un Syndic unioniste.

SECTION DE POLLEIN - Dans leur réunion du 1 janvier, les membres de l'U.V. de Pollein ont élu leur Comité pour 1971 de la façon suivante:
Président: Hector Contoz;
Vice-président: Ferdinand Voyat;
Secrétaire: Fortuné Cerlogne;
Conseillers: Alexandre Ducly, Roger Lugon, Aldo Millet.

Dans leurs délibérations ils ont exprimé leur confiance envers les responsables du Comité central, auxquels ils demandent de poursuivre la lutte pour la défense des droits et des intérêts des valdôtains dans tous les domaines, conformément aux principes du régionalisme.

Ils soulignent que parmi les problèmes les plus urgents, à leur avis, figurent l'arrêt de l'immigration ainsi que la défense et la promotion de la main-d'oeuvre valdôtaine dans tous les secteurs: industriel, administratif, scolaire. Parmi les problèmes urgents, ils signalent également celui de la fumée de la Cogne, qui empoisonne de plus en plus les habitants d'Aoste et des environs, encrasse nos récoltes, intoxique le bétail et chasse les touristes.

LES CADRANS SOLAIRES

Nos vieux paysans, pour animer un gros mur ou combler un vide trop grand, pour éviter une trop grande sécheresse de lignes et rendre l'équilibre à une façade ou pour agrémenter l'aspect d'une maison, savaient dessiner, d'une façon heureuse, un cadran solaire sur les épaisses parois de leurs belles constructions campagnardes.

Les jeunes écoliers qui, chaque jour, entrent dans un bâtiment scolaire dont la façade est ornée d'une horloge solaire, enrichie d'une maxime morale, tirent un bénéfice de la lecture de la devise et se sentent comme protégés inconsciemment par une ambiance de recueillement, de repos et de paix. En attirant l'attention sur la règle de vie, sur la règle d'action, les cadrans solaires, qui réveillent en nous d'obscurs souvenirs, sont un instrument pédagogique de premier ordre, car ils jouent le rôle intermédiaire entre la course de notre vie et celle du soleil et rappellent à ceux qui les regardent la fuite du temps.

Personne ne s'arrête devant une horloge à ressort, machine froide, monotone et mécanique. C'est déjà assez d'un coup d'oeil furtivement jeté en passant. Les touristes s'arrêtent, au contraire, devant une horloge solaire pour contempler l'oeuvre de l'artiste, lire la maxime morale, réfléchir et méditer un moment.

Les cadrans solaires, avec leurs maximes morales, leurs pensées religieuses ou philosophiques, sont une éternelle leçon de patience, de mesure et de sagesse. L'importance de ces règles de vie écrites a été jadis comprise par tous les vieux valdôtains sans que personne eût besoin de la leur expliquer. C'est une richesse spirituelle dont le Val d'Aoste d'aujourd'hui, enclavé dans une civilisation durement utilitaire et uniforme, a grandement besoin, car le progrès trop rapide des sciences a causé une stagnation, sinon une régression du comportement moral et spirituel des individus.

Des centaines de cadrans solaires, éléments architecturaux qui enjolivent et enrichissent les anciennes maisons paysannes du Val d'Aoste en les arrachant à l'anonymat, sont en mauvais état, détériorés et dégradés par le temps. De plus, certains propriétaires, en ravalant la façade de leur maison, ont effacé le cadran solaire qui l'embellissait, - opération inintelligente qui dénonce un manque de maturité culturelle et une insensibilité totale pour la conservation du patrimoine historique du pays. Injure des hommes ajoutée à l'injure du temps. La bêtise n'a ni âge ni patrie.

Nous soumettons à l'attention des administrateurs ces quelques lignes, qui ont pour but de démontrer la nécessité de créer des mouvements d'opinion afin de préparer un climat psychologique favorable à la conservation du patrimoine ethnique, historique et culturel de la région.

Nous souhaitons en particulier que ce magnifique instrument pédagogique représenté par le cadran solaire figure dans tous les nouveaux projets de construction d'immeubles scolaires en Vallée d'Aoste.

Nous croyons utile également d'attirer l'attention des administrateurs sur l'extrême urgence de protéger ces témoins de la spiritualité et de l'art populaire du passé, car livrés à eux mêmes ils se défendent mal et risquent de disparaître tout à fait.

N'attendons plus, car c'est aujourd'hui que sonne le dernier quart d'heure pour la défense des traditions de toute nature et pour rendre plus puissant et incisif le rayonnement de l'ethnie valdôtaine.

Une politique de sauvegarde cohérente et hardie s'impose.

Cela dit, les administrateurs choisiront.

B.

NOUVELLES DE NOS EMIGRES

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Ernestine Bottel, épouse Déanaz, à Buenos-Ayres, et de M. Adolphe Dandrès, ancien entrepreneur, à Martigny.

Mme Déanaz, âgée de 65 ans, native de Fénis et soeur de M. Joseph Bottel, membre du Comité exécutif de notre Mouvement, était émigrée en Argentine depuis plus de quarante ans.

Dans le Bulletin de l'Union Valdôtaine de Paris, qui relate sa mort, nous lisons: «Son départ prématuré laisse un grand vide au sein des valdôtains de Buenos-Aires, qui l'avaient en très grande estime; elle était une femme de bien, une mère et une épouse modèle.»

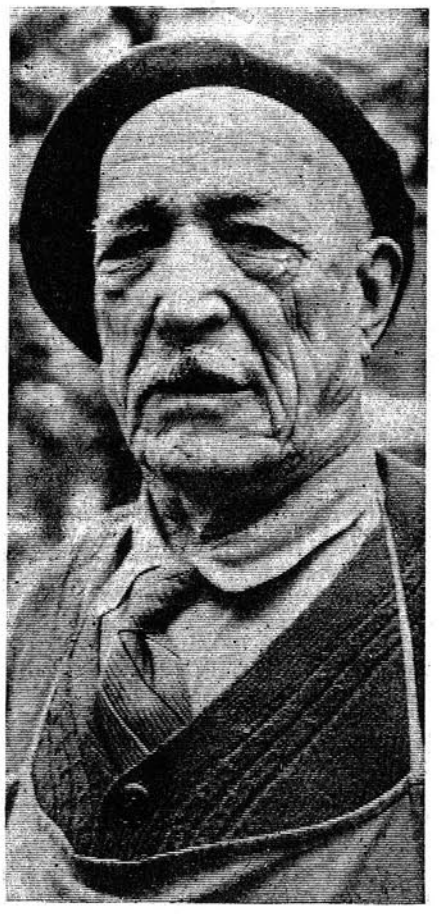

M. Adolphe Dandrès, d'Issime, ancien entrepreneur, décédé à Martigny, à 90 ans.

M. Adolphe Dandrès, né à Issime en 1881, d'une famille de douze enfants, avait laissé les siens à l'âge de 14 ans pour aller gagner sa vie en France en qualité de maçon, d'abord en Savoie, puis dans le Midi. Il alla ensuite en Suisse, où il travailla pendant un an à la construction de la ligne Martigny-Orsières, avant de s'installer dans ce dernier village en qualité d'entrepreneur. C'est à cette époque qu'il épousa une Montreusienne qui lui donna un fils, Armand, devenu entrepreneur lui aussi, mais à Genève.

Plusieurs de ses frères, maçons comme lui, l'avaient rejoint de l'autre côté des Alpes. «Ce fut le début, lisons-nous dans Le Nouvelliste, d'une longue et sympathique présence en Valais de ces maçons fort appréciés pour leurs qualités professionnelles.»

Mais M. Adolphe Dandrès n'avait pas oublié son Val d'Aoste ni surtout les valdôtains qui devaient (et doivent encore parfois, hélas!) laisser leur pays pour aller gagner leur pain ailleurs. Il y a peu d'émigrés valdôtains en Suisse qui ne lui doivent un souvenir reconnaissant pour son aide fraternelle et sa généreuse hospitalité.

VALDÔTAINS!

Renouvelez votre abonnement au

«PEUPLE VALDÔTAIN»

29, rue Festaz - Aoste C. 2/40412

LE MAITRE-QUEUX FISANOTTI

(Suite de la page 1)

dans l'Union,... à côté de ceux qu'il accuse d'avoir «raté» la garantie internationale, «cédé» les eaux et «poignardé» les paysans!

Voilà l'homme! - «Ecce homo! » ou plus exactement: «ecce homunculus! » Il ne s'agit pas d'une caricature mais de son portrait authentique. Il n'y manque qu'un trait final, emprunté à son article.

Dans la ratatouille offerte à ses lecteurs - qu'il prend sans doute pour des simplets - il a ajouté l'ingrédient suivant, tiré de son garde-manger personnel: «Sur la scène (du cinéma où a eu lieu la réunion du matin, N. du P. V.) avaient pris place les actuels chefs de l'Union: Andrione, Caveri, Fosson, Marcoz. Etaient absents Mme Chanoux, M. Filliétroz, M. Bancod, M. Freppaz.»

Comme l'on peut constater, notre maître-queux applique la recette du «tutto fa brodo».

Mme Chanoux, M.M. Filliétroz, Bancod, Freppaz n'étaient pas sur la scène, - donc ils sont en passe de laisser l'Union!

Croit-il à ce qu'il insinue ou veut-il seulement le faire croire aux plus «intelligents» de ses lecteurs?

Nous penchons pour la première hypothèse.

En effet, aux yeux d'un individu de son espèce, avide de paraître et de dire son mot à propos de tout et de rien, l'absence de certaines personnalités unionistes de la tribune (non de la salle) ne peut signifier qu'une chose: désaccord au sein de l'Union Valdôtaine.

Cette façon d'attaquer l'U.V. n'est pas même déloyale, elle est bête, tout simplement.

Combefroide

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION-VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41 120 - 11100 Aoste

ABONNEMENTS

Ordinaire L. 1000 -(semestre L. 600)
Etranger L. 2.000- Soutien L. 5 000

C.C. N° 2/40412

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal D'Aoste N° 2 du 24-5-1954
Imprimé par L'UNION-VALDOTAINE
29, rue Festaz - 11100 AOSTE-

A travers la Vallée

NAISSANCES

AOSTE - Valentine Lodi, née le 27 janvier, fille de M. Humbert Lodi et de Mme Augusta, et petite-fille du Président de l'Union Valdôtaine, M. l'avocat Caveri.

POLLEIN - Léandre Ducly, né le 26 janvier, fils de M. Alexandre Ducly, membre du Comité de direction de notre section de Pollein.

PONT-SAINT-MARTIN - Simon Facchetti, premier-né dans le foyer de notre ami Ezio Facchetti.

Nos félicitations aux parents et souhaits de prospérité aux bébés.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de plusieurs membres ou sympathisants de notre Mouvement: Alexis Carlin (70 ans), Dante Broccard (60 ans) et Oreste Bovet (57 ans) à Sarre; Pierre Gentil (68 ans) à Chesallet; Lydie Cerise (57 ans) à Allain: Hilaire Jacquin (73 ans), ancien combattant, à Issogne: Louis Joly (83 ans), agriculteur, ancien assesseur communal et vice-syndic, à Verrès: Alphonse Antoine Chenuil (57 ans), ancien émigré en France, membre de la musique municipale, plusieurs fois conseiller communal et dernièrement assesseur, à Pont-St-Martin.

Nos condoléances à leurs familles.

Un tragique accident d'auto, survenu sur l'autoroute Turin-Aoste, a plongé également dans la douleur deux familles d'Issogne. La voiture, sur laquelle se trouvaient quatre personnes: Pierre Allemand (34 ans) qui la conduisait, son oncle Joseph Allemand (58 ans), la fille de celui-ci, Marie-Lydie (38 ans) et la soeur Catherine, épouse Creux (62 ans), - a été violemment tamponnée et écrasée par un camion de la Standa qui la suivait et qui est allé finir ensuite dans un fossé. Joseph Allemand, sa fille et sa soeur sont morts sur le coup.

Nos condoléances à leurs parents.

UN AUTRE DRAME DE LA MONTAGNE

Sur la plus haute pointe des Grandes Jorasses, c'est-à-dire sur la terrible pointe Walker, le massif du Mont Blanc a fait sa première victime de 1971. Deux hommes ont été bloqués, prisonniers d'une parois glacée et à plomb, pendant plusieurs jours, sans nourriture et exposés au vent glacial qui soufflait à une vitesse de 120 km. à l'heure, deux hommes au palmarès glorieux: René Desmaisons, le sauvé, 40 ans, un des plus grands escaladeurs du monde, et son ami Serge Goussot, la victime, 24 ans, guide alpin depuis une année, un jeune «loup» de l'alpinisme, plein d'espoir et d'ambition, ne rêvant que de marcher sur les traces de ses anciens.

Jeudi, 25 février, après 16 jours sur la parois de roc et de glace, René Desjardins a été sauvé par deux guides italiens et deux français, mais pour son ami, hélas! il n'y avait plus rien à faire: il était mort depuis trois jours de faim et de froid.

Encore une fois la montagne a pris le plus faible; c'est un drame qui depuis longtemps se répète, mais toutefois c'est une conclusion très douloureuse d'une entreprise tentée par deux alpinistes pour violer les derniers secrets de la montagne en ouvrant une nouvelle et hardie voie vers les sommets.

«Ce que nous appelons «nature», avec l'idée de beauté que nous y attachons, est à vrai dire non pas une nature sauvage mais une nature ordonnée par l'homme, résultat de l'aménagement de la terre que nos paysans ont, depuis le néolithique, modelée avec amour.»

Louis ARMAND
de l'Académie Française

A LOUER A MONTJOVET

TERRAIN en 2 pièces, pour hivernage de 4 vaches, situé à Plout, près nat. 26 - Arrosage à pluie. Maison rurale remise à neuf, avec chambres, étable, foinière, 2 caves, eau potable dans la cuisine et services hygiéniques - S'adresser les jours ouvrables à Théobald Crétier, Plout, MONTJOVET.

TORREFACTION **Bianquin Ildo**

27 Rue De Tillier
Tél. 41.123
AOSTE

S'informa che il

CONSORZIO IRRIGUO CANALE DELLA COLLINA

ha disposto

L'ASSUNZIONE DI PERSONALE

per il periodo aprile - settembre, con funzioni prevalenti d'acquaioli. - Rivolgersi: segreteria Via De Tillier, 32, tel. 40.047, o al Presidente, p.a. F. Bondaz, tel. 45574.